



N°7735  
Entrée le 09.03.2023  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 09.03.2023

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 9 mars 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias et à Monsieur le Ministre de la Fonction publique.

Après la Commission européenne, le Parlement européen a décidé à son tour d'interdire le réseau social chinois TikTok sur les appareils professionnels de l'institution ceci en indiquant des inquiétudes en matière de sécurité des données. En Belgique, le Gouvernement wallon envisage une mesure similaire.

- Nous aimerions dès lors savoir de Messieurs les Ministres quelle est la position du Conseil des Ministres de l'UE et la position du Gouvernement luxembourgeois concernant leurs administrations ?
- Quelles sont les directives du Gouvernement luxembourgeois concernant l'utilisation des réseaux sociaux en général sur les appareils professionnels ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo  
Député

Dan Biancalana  
Député